

# **Compte-rendu : délibération du conseil du 18 avril 2009**

*Présents : M Fostier, maire, M Portal, premier adjoint, Madame Hazebaërt, 2<sup>ème</sup> adjointe, M Bouche, Madame Defay, M Héno, Madame Rossiter, M Servant*

*Absents excusés :*

*M Chicoutel, M Olivain (pouvoir donné à M Héno), M Rolland (pouvoir donné à M Bouche)*

## **Voirie**

### **M le Maire informe le Conseil Municipal**

Les travaux de voirie prévus à Tapon (la traversée du village) débuteront la semaine du 20 avril. Un arrêté sera pris pour réglementer la circulation : il convient d'informer les usagers et les inviter à prendre les déviations mises en place.

## **Ouverture de séance**

## **Divers**

### *A : propriété de la commune*

#### **Local communal à Tapon**

M et Mme Vignerresse, locataires de l'école de Tapon, souhaiteraient acheter l'immeuble. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge M le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires auprès des domaines.

#### **Demande d'achat de terrain communal à Seniquette**

M et Mme Bonnaterre, résidents à Seniquette, souhaiteraient acheter du terrain communal à côté de leur propriété.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord de principe et charge M le Maire de lancer une enquête publique à ce sujet.

#### **Demande d'utilisation de terrain communal au Bancillon**

M et Mme Dumont, habitants du Bancillon, demande l'autorisation au Conseil Municipal d'occuper une partie du terrain communal et y mettre des fleurs.

M le Maire établira un contrat d'usage de l'espace..

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### *B : M le Maire informe le Conseil Municipal*

#### **DDR : dotation développement rural**

M le Maire explique le fonctionnement de la DDR

## **Culture**

### **Expositions**

M le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les tarifs pour les expositions organisées par la Mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs comme suit :

Droit d'inscription : 15 €

Pourcentage sur ventes : 10%

## **L'assainissement**

M le Maire informe le conseil qu'une réunion de village a eu lieu au Bancillon. Il en est ressorti que l'achat d'un terrain s'avère nécessaire avant d'entreprendre des travaux d'assainissement, qu'ils aient lieu maintenant ou plus tard.

M le Maire demande au Conseil Municipal son autorisation pour engager des démarches en vue de l'achat du terrain nécessaire à cet effet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## **Finances**

### **Budget Commune : compte de gestion 2008 et compte administratif 2008.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2008 de la commune établi par Mlle Chanal, Trésorière, et vote, à la majorité des voix, le compte administratif 2008 établi par M le Maire avec les résultats suivants :

Fonctionnement:

Dépenses réalisées en 2008 : 147 429.93 €

Recette réalisées en 2008 : 162 150.64 €

Fin 2007, l'excédent était de 52 296.54 €

Fin 2008 le service assainissement présente un excédent de fonctionnement de 67 017.25 € qui sera reporté en 2009.

Investissement :

Dépenses réalisées en 2008 : 45 542.28 €

Recette s réalisées en 2008 : 25 371.66 €

Le déficit 2007 était de 5 294.82 €

Le résultat de clôture 2008 est donc un déficit d'investissement de 25 465.44 € qui sera reporté en 2009.

### **Assainissement : compte de gestion 2008 et compte administratif 2008 :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2008 de l'assainissement établi par Mlle Chanal, Trésorière, et vote, à la majorité des voix, le compte administratif 2008 établi par M le Maire avec les résultats suivants :

Fonctionnement ou exploitation :

Dépenses réalisées en 2008 : 12 752,43 €

Recette réalisées en 2008 : 33 376,49 €

Fin 2007, l'excédent était de 4064.16 €

Fin 2008 le service assainissement présente un excédent de fonctionnement de 24 688,22 € qui sera reporté en 2009.

Investissement :

Dépenses réalisées en 2008 : 23 967,03 €

Recette s réalisées en 2008 : 28 586,95 €

Le déficit 2007 était de 21 152,58 €

Le résultat de clôture 2008 est donc un déficit d'investissement de 16 532,76 € qui sera reporté en 2009.

### **CCAS : Compte de gestion 2008 et compte administratif 2008**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2008 du CCAS établi par Mlle Chanal, Trésorière, et vote, à la majorité des voix, le compte administratif 2008 établi par M le Maire avec les résultats suivants :

Dépenses réalisées en 2008 : 731.69 €

Recette réalisées en 2008 : 1383.23 €

Fin 2007, l'excédent était de 69.77 €

Fin 2008 le service assainissement présente un excédent de fonctionnement de 721.31 € qui sera reporté en 2009.

## **2009 Vote des budgets primitifs 2009 : Commune**

Après en avoir délibéré , le Conseil Municipal vote à la majorité des voix, le Budget primitif 2009 de la commune, comme suit :

Fonctionnement : dépenses et recettes s'équilibrent à 167 592 €

Investissement : dépenses et recettes s'équilibrent à 211 126.44€

## **2009 Vote des budgets primitifs 2009 : assainissement**

Après en avoir délibéré , le Conseil Municipal vote à la majorité des voix, le Budget primitif 2009 du service assainissement, comme suit :

Fonctionnement : dépenses et recettes s'équilibrent à 19 772.46 €

Investissement : dépenses et recettes s'équilibrent à 49 067.22 €

## **2009 Vote des budgets primitifs 2009 : Commune**

Après en avoir délibéré , le Conseil Municipal vote à la majorité des voix, le Budget primitif 2009 du CCAS, comme suit :

Fonctionnement : dépenses et recettes s'équilibrent à 1 442.31 €

## **Les emprunts**

M le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation pour négocier des emprunts, jusqu'à la somme indiquée dans le budget prévisionnel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

## **Vote du taux des quatre taxes**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à la majorité des voix l'augmentation des taxes pour 2009

la taxe d'habitation : 8,12%

la taxe foncière propriétés bâties: 8,76%

la taxe foncière propriétés non-bâties : 50.99%

la taxe professionnelle : 9,54%

## **Villages**

### **Le Bancillon**

Madame Defay informe le Conseil Municipal qu'une réunion de village a eu lieu le 10 avril.

Les principaux sujets évoqués étaient : l'assainissement et le déneigement.

*Assainissement* : M Olivain a donné des informations concernant les solutions possibles.

*Déneigement* : Vu la présence d'une personne handicapée nécessitant des soins importants, il a été demandé que les routes soient déneigées rapidement.

### **Channat**

M Portal informe le conseil qu'un chien errant à Channat a mordu la factrice.

## **Divers**

- \* Madame Rossiter demande qu'on étudie la possibilité de mettre des tuyaux d'assainissement au moment de la réfection de la voie à Seniquette, évitant ainsi de casser la chaussée plus tard.
- \* M Portal suggère que la commune attende que M Bonnaterre ait retapé sa maison avant de commencer des travaux de voirie afin d'éviter l'endommagement de la route par des engins lourds.
- \* M Bouche signale qu'une buse est à mettre à Faucon.
- \* M Bouche demande s'il serait possible d'acheter une roue à métrer.
- \* M Héno informe le Conseil qu'un dé-sableur est actuellement présent à Villeneuve, et demande si la commune désire profiter de sa présence et faire dé-sabler des endroits à Saint Ilpize.  
M Bouche répond qu'il regardera.
- \* M Héno signale une fuite importante sur la chaussée à Chazieux.